

Pornocriminalité. Un rapport du HCE dénonce un « massacre des femmes à but lucratif »



Article rédigé par *Stop au Porno*, le 28 septembre 2023

Source [Stop au porno] : Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié ce mercredi un rapport sur les violences faites aux femmes dans l'industrie pornographique, fruit de dix-huit mois de travail. Le HCE dresse un constat sans appel sur les illégalités du milieu.

[Le Haut Conseil à l'Égalité dénonce des actes « illégaux » de « torture » commis dans la « pornocriminalité »](#), dans [un rapport choc aux termes crus remis mercredi 27 septembre 2023 au gouvernement](#), qu'il appelle à agir contre un « système de massacre des femmes à but lucratif ».

« Notre objectif est de choquer les consciences en décrivant crûment les pratiques de torture qui sont monnaie courante dans l'industrie pornographique. Nous parlons de 'pornocriminalité' car ces pratiques sont illégales et tombent sous le coup de Code pénal », explique à l'AFP Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du HCE.

L'institution, qui a mené une étude sur les quatre principales plateformes pornographiques (Pornhub, XVideos, Xnxx, Xhamster), cite pour exemples des vidéos intitulées « triple anal », « prolapse » (« extériorisation des organes internes dus à un anus ou vagin détruit pas des pénétrations brutales ») ou « gangbang » (« plusieurs hommes pénètrent simultanément une femme dans plusieurs orifices »).

« On compte 1,4 million de vidéos avec des pratiques sadiques : choking (étranglement), bukkake (des dizaines d'hommes pénètrent une femme puis éjaculent sur elle), gangbang, gagging (étouffement par fellation profonde), torture, électrocution, surprise (« qui correspond à un viol ») », écrit le HCE.

« Ce n'est pas du cinéma, ces actes ne sont pas simulés, ils sont réels », souligne Mme Pierre-Brossolette.

[Lire la suite](#)

28/09/2023 01:00